Certificat d'assurance à la police d'assurance n° 2411268769

Preneur d'assurance	N° d'identification (IČO)	55814433
	Raison sociale	**GLST s. r. o.**
Police d'assurance n°		**2411268769**
Date de souscription		11.09.2026
Période d'assurance		du 12.09.2026 au 11.09.2027
Date d'effet du certificat		à compter du 08.10.2026

L'assurance couvre la responsabilité civile pour les dommages matériels causés aux tiers résultant des contrats de transport ainsi que la responsabilité pour les dommages aux marchandises selon la Convention relative au contrat de transport international par route (CMR) ; les conditions et l'étendue de la garantie sont régis par ladite police et les Conditions Générales d'Assurance Non-Vie VPP NP 2020.

L'assurance s'applique uniquement aux dommages survenus lors du transport par un véhicule routier à moteur spécifié dans la police et au verso du présent certificat.

Assurance RC du transporteur

No.	Étendue territoriale / Étendue de la garantie	Somme assuré Plafond (€)
1.	**Étendue territoriale : SVK + Europe sauf UKR, BLR, RUS, ALB, MDA, AZE, GEO, ARM**	
1.1	**Objet de l'assurance : Transport routier national et international**	
Garantie de base :		
1.1.1	Assurance RC du transporteur	150 000,00
Garanties complémentaires :		
1.1.1	Chargement, déchargement ZD05	4 000,00
2.	**Étendue territoriale : -**	
2.1	**Objet de l'assurance : Assurance RC pour les dommages causés lors d'un transport national effectué sur le territoire d'un autre État (cabotage)**	
Garantie de base :		
2.1.1	Assurance RC du transporteur	600 000,00
Garanties complémentaires :		
Non assuré		

L'assurance s'applique uniquement aux dommages causés lors du transport par un véhicule spécifié dans la police et dans le tableau suivant :

No.	Type véhicule	Numéro d'immatricul	MV 3,5 t	Clause								
				ZD01	ZD02	ZD03	ZD04	ZD05	ZD06	ZD07	ZD08	ZD09
Assurance RC du transporteur												
1.	**Étendue territoriale : SVK + Europe sauf UKR, BLR, RUS, ALB, MDA, AZE, GEO, ARM**											
1.1	**Transport routier national et international**											
1.1.1	RENAULT	AB920AF	✓					✓				
1.1.2	MERCEDES_B	AB516CO						✓				
1.1.3	RENAULT	ZM430CP	✓					✓				
1.1.4	RENAULT	MI845FH	✓					✓				
1.1.5	MERCEDES_B	AA901EY						✓				
1.1.6	VOLKSWAGEN	AB014HT	✓					✓				
1.1.7	DAF	AA921HC						✓				

2.	Étendue territoriale : -												
2.1	**Assurance RC pour dommages lors de transports nationaux effectués sur le territoire d'un autre État (cabotage)**												
2.1.1	MERCEDES_B	AB516CO											
2.1.2	MERCEDES_B	AA901EY											
2.1.3	DAF	AA921HC											

Liste des abréviations

SVK – République slovaque, CZE – République tchèque, UKR – Ukraine, BLR – Biélorussie,

RUS – Fédération de Russie, ALB – Albanie, MDA – Moldavie, AZE – Azerbaïdjan, GEO – Géorgie, ARM – Arménie

TUR – partie asiatique de la Turquie

MV 3,5 t	Identifie un véhicule dont le poids total avec remorque ne dépasse pas 3,5 t.
ZD01	Assurance RC pour dommages aux biens déménagés
ZD02	Assurance RC pour dommages aux explosifs et agents de sautage transportés
ZD03	Assurance RC pour dommages aux véhicules à moteur d'occasion ou accidentés transportés ainsi qu'aux machines et équipements d'occasion ou endommagés transportés
ZD04	Assurance en cas de vol des marchandises transportées
ZD05	Assurance RC pour les dommages causés lors du chargement et/ou du déchargement des marchandises
ZD06	Assurance RC pour dommages causés par des véhicules à moteur non identifiés dans la police
ZD07	Responsabilité pour dommages dus au dépassement du délai de livraison en transport international
ZD08	Frais d'élimination des marchandises transportées détruites
ZD09	Couverture individuelle

Le présent certificat d'assurance n'est valable que conjointement avec la police d'assurance et les Conditions Générales d'Assurance VPP NP 2020.

À la date d'émission de ce certificat d'assurance, tous les certificats antérieurs émis au titre de cette police deviennent caducs.

À **Michalovciach** le **08.10.2026**

Ing. Juraj Smrek
Directeur
assurances entreprises

Pour l'Assureur (nom, signature)